

Bonne et heureuse année 2017 !

La section CFDT du CNEPE vous adresse, ainsi qu'à tous vos proches, ses vœux les plus sincères. Que cette année nouvelle vous permette de vous réaliser dans vos projets personnels et professionnels.

Demain comme hier, nous continuerons à œuvrer avec les valeurs que portent la CFDT, pour l'emploi au sein de l'unité, l'amélioration des conditions de travail et le respect de vos droits, et ce, quelle que soit votre position dans l'entreprise.

Fidèle à sa devise, la CFDT s'engage pour chacun et agit pour tous.

Cette année, notre fédération CFDT Chimie Energie fête ses 20 ans, l'âge de toutes les ambitions.



DANS CE NUMÉRO :

Bonne année ! 1

Elections IRP 1

CFDT et Vous 2

La section CFDT 3

Les IRP du CNEPE 3

Mesures salariales 4

Elections de représentativité 2016

Les élections des instances représentatives du personnel se sont déroulées fin novembre 2016 sur l'ensemble des entreprises de la branche des IEG. Un taux de participation proche des 74%, est un signe fort de l'attachement des salariés aux syndicats, à leurs représentants et à la démocratie. La taux de participation au CNEPE est bien moindre, avec 61.58 % la CFDT du CNEPE ne peut que s'interroger sur les raisons.

Bien que ce taux soit moindre par rapport à la moyenne des IEG, les résultats sont tout de même représentatifs et la CFDT du CNEPE ne peut que se satisfaire de ceux-ci. En effet, vous avez été nombreux à nous montrer ou renouveler votre confiance. La CFDT progresse de 6,5% sur ces 3 dernières années, progresse en nombre de votants et en nombre de sièges. En passant seconde organisation syndicale au CNEPE

avec 32.4 % de représentativité, vous êtes 1 salarié sur 3 à nous avoir fait confiance. Si nous regardons la représentation par collège, la CFDT représente 25.20 % pour le collège cadre, 53.07 % pour le collège maîtrise et malheureusement la CFDT du CNEPE n'est pas représentée chez les salariés exécution. A ce jour, la CFDT reste présente dans toutes les instances représentatives du personnel et pourra vous représenter au mieux.

Organisation Syndicales	Représentativité CE Titulaire			% 2016 Tous collèges	% 2013 Tous collèges	Ecart % 2016 / 2013
	% Exécution	% Maîtrise	% Cadre			
CFDT	0,00	53,07	25,20	32,40	25,80	+ 6,6
CFE-CGC alliance UNSA	0,00	17,32	52,00	42,67	41,03	+ 1,64
CGT	0,00	20,67	14,20	15,84	29,65	- 13,81
FO	100,00	8,94	8,60	9,09	3,53	+ 5,56

Retrouvez la CFDT sur
internet !

www.cfdt.fr

www.scecfdtcvdl.fr



CFDT et Vous ?

La section syndicale CFDT du CNEPE a fait le choix de vous proposer désormais ce type de communication. En effet, vous êtes nombreux à nous avoir fait remonter que notre communication était pertinente mais malheureusement noyée dans une multitude d'autres communications, à commencer par les mails. Bien entendu, en cas de sujet brûlant, le mail sera privilégié. Nous pensons aussi à l'écologie, c'est pourquoi, les prochains numéros seront disponibles lors de nos passages ou directement sur demande de votre part.

A échéance mensuelle, vous retrouverez un condensé de l'information CFDT, à la maille du CNEPE, de la DIPNN, EDF-SA, Groupe, Branche, Activités Sociales ...

La section syndicale CFDT du CNEPE

La section syndicale CFDT est avant tout une équipe de salariés, qui en plus de leur métier, prennent sur leur temps pour vous représenter, vous défendre et vous informer au mieux. La CFDT ayant progressée en représentativité, progresse également en nombre de siège dans les différentes instances.

Comité d'établissement:

1 siège cadre sur 5

2 sièges maîtrise sur 2

Délégués du Personnel Siège:

2 sièges sur 7

Délégués du personnel Sites:

3 sièges sur 5

CHSCT : les sièges seront redistribués dans les mois à venir.

Au-delà de ces instances, la CFDT est à même de vous représenter partout ailleurs:

Commission secondaire Exécution, Maîtrise ou Cadres

Négociation d'accords

CCAS, CMCAS...



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
SECTION CFDT DU CNEPE

EQUIPE CFDT DU CNEPE



POSSIBLE !
www.c-possible.eu

FEDERATION CHIMIE ENERGIE - Section CFDT du CNEPE > www.fce.cfdt.fr / www.scecfdtcvdl.fr

www.c-possible.eu / @C-Possible / #copossible

Les IRP de décembre 2016 et janvier 2017:

Compte rendu du Comité d'établissement du 15 décembre 2016 : les points principaux

Le 1er comité d'établissement post-élection de représentativité, ce CE a pour vocation la seule mise en place de l'instance. Forte d'une représentativité en hausse, la CFDT amplifie sa présence au sein du bureau mais également dans les différentes commissions. Bien que nous souhaitions laisser une part à la démocratie, seules les 2 organisations syndicales majeures occupent une place.

Désignation du bureau:

Secrétaire: TOURNAY Marie (CFE-CGC) 7 voix

Secrétaire adj.: COUVRY Stéphane (CFDT) 7 voix

Trésorier: FONTAINE Sylvain (CFE-CGC) 7 voix

Trésorier adj.: GRANDEMANGE Arnaud (CFDT) 7 voix

Bilan de trésorerie 2013—2016:

Quitus est donné au trésorier sortant.

Présentation du règlement intérieur du CE

Validation du calendrier prévisionnel des CE à raison d'un CE par mois + 1 CE médecine

Vos élus CFDT:

Stéphane COUVRY

Tru-la NGUYEN

Arnaud GRANDEMANGE

Mathieu LELIEVRE

Christine GENOT

Grégory LECHEVALIER

Les prochaines dates:

CE

le 2 mars

DP

Siège : le 23 février

Sites : le 23 février

CHSCT

Siège : le 28 mars

Sites : le 23 mars

Compte rendu du Comité d'établissement du 25 janvier : les points principaux

Ce deuxième CE a été l'occasion de rencontrer notre nouveau DU en tant que nouveau président de l'instance. Chaque obédience a tenu à présenter la situation et ses points d'intérêt en fonction de sa sensibilité. Vous trouverez la nôtre jointe à cette publication ; si la Direction n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat à nos questionnements, nous avons posé les bases de travail pour l'année.

Concernant les désignations, même remarque que pour le CE précédent.

Travaux postés / horaires décalés en EC (avis donné sur le réalisé du trimestre écoulé):

Suite à la demande des élus CFDT, les bilans seront affinés via l'affichage des horaires réellement effectués.

Vote : 1 abstention (CGT), 6 pour (CFDT, CFE)

Note : Suite à une demande des élus CFDT, la direction confirme qu'il y a des dossiers de dépassement d'horaires à passer en CE, donc le mois prochain.

Organisation de contrôle de gestion de projet (pour info):

Il est question de passer les contrôles de coût GACP au sein de CGP. Vos élus CFDT ont demandé de préciser les synergies attendues dans la nouvelle organisation, l'interface DIPE/P et la charge restante à GACP, et de clarifier la GPEC et les impacts du passage des agents d'une structure à l'autre (plages M3E, activités, GPEC, besoins de formation, etc.)

Avis au CE du 2 mars.

PVA / RPC (pour info):

Vos élus CFDT ont fait part de leur gêne vis-à-vis des objectifs sur la sécurité, de la faible part de collectif (20%), des écarts de variable entre maîtrises (3% max) et cadres (8% en moyenne). Ils ont également alerté la Direction sur les risques de perte des EAP (REX 2016) : en 2017, c'est en avril qu'à défaut des 2 validations (manager et salarié), les EAP seront effacés !

Nous vous conseillons de faire des copies d'écran des EAP sous SIEM et d'archiver !

Désignation des Présidences de commissions (pour avis):

Moyens du CE :

FONTAINES Sylvain (CFE-CGC) de droit

Emploi / formation :

COUVRY Stéphane (CFDT) 7 voix (abstention du président)

Info / Aide au logement :

GRANDEMANGE Arnaud (CFDT) 7 voix (abstention du président)

Egalité Professionnelle :

LEROUX Benoît (CFE-CGC) 7 voix (abstention du président)

Note : les documents sont consultables à la section (V1.10) sous réserve de confidentialité ...

Les sujets DP du mois:

Siège : Forfait jours. En cette fin d'exercice les questions ont porté principalement sur les possibilités de jongler avec les congés et les jours supplémentaires à l'initiative du cadre. Une autre question posée par les élus CFDT concerne la manière dont la Direction s'assure du respect des 10h maxi par jour (qui n'est pas une situation normale). Le traitement fait par la Direction devra être abordé lors du prochain comité de suivi de l'accord FJ, le 7 février prochain.

D'autres questions ont été posées (AIL, prime d'ancienneté et IVD). Elles sont disponibles, avec les réponses, 6 jours après la réunion DP dans la base IRP

Sites:

La CFDT est intervenue pour demander le paiement de la prime complémentaire issue de l'accord GK. Prime pouvant aller jusqu'à 3000€ et faisant suite à la réalisation de plus de 3 mois d'AIS. La Direction indique que cette prime sera versée au plus tôt.

Préavis suite à démission: 1 mois pour les agents d'exécution et 3 mois pour les maîtrises et les cadres.

Forfait jours: Les jours de FR peuvent être crédités sur le CET

La CFDT est également intervenue pour demander l'application de la note CERH A 14-025 relative à la PVA, demander des explications pour récupérer les entretiens annuels non signés...

Vos élus CFDT Sites:

Arnaud GRANDEMANGE

Agathe LEDINAHET

Alexandre DELINE

Jean-Christophe LAZARD

Adrien BIGOTTE

Camille TROUVE

Vos élus CFDT Siège:

Stéphane COUVRY

Laurent ETCHANDY

Tru-la NGUYEN

Jordi TORRES

CHSCT des Sites — Golfech — Décembre 2016

Chaque CHSCT démarre par une visite des locaux et du parc véhicules. Les bureaux de Golfech, bien qu'étant de bonne facture, sont très sombres. Les véhicules ont fait l'objet de plusieurs remarques (pneus usés, sifflets ultra son cassés...)

La CFDT est de nouveau intervenue pour demander une meilleure complétude du fichier des accidents mais également des précisions sur la mise en place des postes aménagés encore nombreux ce trimestre. Le Tf baisse mathématiquement mais le Tfe (taux de fréquence élargie) non.

Le plan d'action Santé Sécurité de GF a été présenté, la CFDT est intervenue pour demander le taux de secouristes EC (dont essayeurs) nous sommes en attente de réponse. La culture sécurité passant aussi par la formation, le taux de 50% d'agents formés semble être un minimum.

Mise en place du Forfait Jours sur EC: 92% des agents cadres sont au forfait jour. La CFDT restera vigilante car les dépassements d'heures peuvent être fréquents.

Le PV sera disponible dans la base IRP du CNEPE après approbation de celui-ci.

CHSCT du siège — Décembre 2016 / Janvier 2017

Les élus se sont retrouvés à de nombreuses reprises afin d'évoquer les différentes réorganisations (DAC) et mises en place de plateaux projet (UK, CCL, APU...). Bien qu'un avis positif initial avait été donné par les élus CFDT sur la mise en place du plateau UK, le périmètre à la fois en terme de ressources et de surface de plancher évolue dans le mauvais sens. La CFDT sera de plus en plus vigilante et demandera des dossiers davantage cadrés (nombre de personnes, surface plancher, zone de rencontre, de travail, zone définie pour les titulaires de contrats) avant de se positionner.

Le PV sera disponible dans la base IRP du CNEPE après approbation de celui-ci.

Une question sur
votre contrat de
travail?
Contactez vos
Délégués du
Personnel CFDT!

Retour de
l'action du 31/01.

La CFDT tenait à
vous remercier
pour la
mobilisation du
31/01, avec un
taux relevé de
grévistes de
29.2%
soit 290
personnes, le
message d'une
unité d'ingénierie
est fort. De
nouvelles
rencontres
interfédérales
sont
programmées
pour définir les
suites à donner.

Mesures salariales 2017 à EDF-SA : la Direction méprise le travail des salariés

Pour la première fois depuis 1946, les employeurs refusent d'augmenter le Salaire National de Base (SNB). Le SNB est pourtant l'instrument qui permet d'augmenter le salaire de tous les agents des IEG pour annuler l'effet de l'inflation sur le pouvoir d'achat. Les organismes d'études économiques prévoient en 2017 une inflation entre 0.8% et 1.1%. En refusant de négocier une évolution du SNB, les employeurs opèrent une baisse générale des salaires dans la branche et portent atteinte à l'image des entreprises.

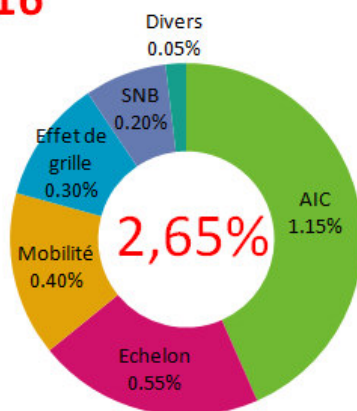
Coté EDF-SA, la Direction a fait une seule proposition de projet d'accord en baisse de 20% par rapport à 2016, ajoutée à la baisse de 15% de l'année dernière, soit 20000NR en moins en 2 ans.

Inacceptable pour la CFDT!

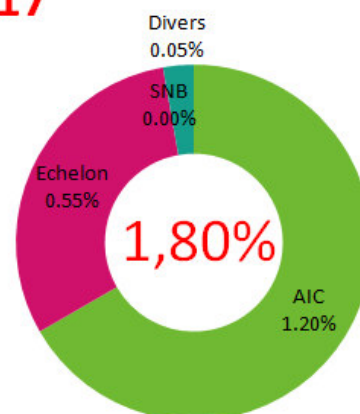
Avec un SNB à 0%, la Direction d'EDF se devait de proposer des mesures individuelles NR et GF à la hausse. Il est primordial d'envoyer des signes forts aux agents dans un contexte de transformations structurelles et sociales marqué par une ambiance de morosité générale avec les réorganisations multiples, les attaques et les incertitudes sur les projets industriels (nucléaires, thermiques, hydrauliques) et commerciaux (fin des tarifs et agressivité de la concurrence).

La CFDT constate que cette réunion s'est ainsi limitée à un simple simulacre de négociation, la Direction précisant que ses propositions étaient sans appel, sans possibilité de discussion, et uniquement à prendre ou à laisser.

2016



2017



La CFDT pense à tous les managers première ligne fortement mis en tension par cet accord unilatéral. A la fois contraint par les enveloppes NR / GF, mais aussi par une baisse de l'enveloppe RPCC, le subtil équilibre Reconnaissance / Charge ou implication, risque de basculer au désavantage du groupe.

Section syndicale CFDT - DIPNN CNEPE

Cfdt :

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Tru-la Stéphane Arnaud



Tru-la NGUYEN: 02.18.24.66.52
tru-la.nguyen@edf.fr

Stéphane COUVRY: 02.18.24.62.15 / 07.62.07.96.59
stephane.couvry@edf.fr

Arnaud GRANDMANGE: 02.18.24.64.08 / 06.67.57.12.04
arnaud.grandmange@edf.fr



POSSIBLE !
www.c-possible.eu

8 rue de Boutteville BP 0437
37204 Tours Cedex 3
Tél: 02.18.24.60.35
@: DE-CNEPE-CFDT@edf.fr



C possible !

Page spéciale

Activité Sociales - CCAS, CMCAS, SLVies ...



Conseil d'administration du 28 novembre 2016

Stop ça suffit, la coupe est pleine !

L'inacceptable est atteint à la fin de ce conseil d'administration. Après une journée difficile qui s'est transformée en « champ de bataille », la délégation CGT menée par un seul administrateur, a cherché à discréditer systématiquement l'équipe en place et en particulier les membres du bureau CFDT, FO, CFE CGC. L'absence flagrante de respect des personnes et du travail réalisé devient insupportable.

Ça suffit, trop c'est trop, dans de telles conditions le pilotage de la CMCAS par le président actuel est devenu impossible.

Les relations actuelles des élus sont dégradées, ces conflits internes discréditent la CMCAS et le sens de ses actions menées. Les bénéficiaires sont en droit de s'interroger sur l'intérêt d'une répartition du 1%. Pas surprenant qu'une partie de ceux-ci ait une préférence pour une redistribution directe et complète du 1%.

La CFDT a toujours milité pour une répartition solidaire et équitable du 1%... Mais force est de constater que certains sont prêts à outrepasser nos valeurs fondamentales pour reprendre le pouvoir à tout prix. Ils oublient au passage leurs revendications chères aux représentants en CHSCT qui sont la lutte contre la souffrance au travail et les risques psychosociaux. Comme quoi, il est plus facile de revendiquer que d'appliquer à soi-même.

Budget prévisionnel 2017 :

Le budget prévisionnel a été adapté pour intégrer la dotation allouée par la CCAS de 783 311€, montant en baisse de 109 639€ par rapport à 2016. Voté à la majorité CFDT-FO-CFE CGC.

Formations BAFA :

La CMCAS dispose de 8 possibilités de formation BAFA et 29 jeunes se sont portés candidats. Ils ont rencontré le Président de la CMCAS et un responsable RH du Territoire Centre. L'entretien est centré sur la connaissance de nos organismes et des problématiques liées à l'encadrement en centre jeunes. Il est attendu des candidats un niveau de maturité suffisant pour encadrer. La décision a été validée lors de la réunion de bureau du 5 décembre 2016.

Ecole de musique de Chinon

La section Ecole de musique SLVie CNPE de Chinon rencontre depuis plusieurs années des difficultés liées aux nuisances sonores générées pour les voisins, l'école est installée dans un logement mitoyen avec 2 logements en location.

La section qui a retrouvé une nouvelle dynamique depuis l'arrivée de son nouveau président recherche une solution pour ses locaux. Les projets envisagés se heurtent à la contrainte financière.

Le CA avait à se prononcer sur la prise en charge financière de la location du logement mitoyen pour un montant annuel de 9600€ charges comprises pour permettre la suppression des nuisances et le double-

ment de la surface globale disponible.

Après un long débat axé sur l'impact budgétaire de cette option, il a été proposé au bureau de cette section d'engager :

- une augmentation des cotisations et des cours, cette disposition étant à faire valider par une AG extraordinaire. Si l'AG valide cette orientation, la CMCAS financera pour 2017 le coût annuel de cette location du logement.
- une réflexion pour 2018 afin d'envisager un basculement en association loi de 1901 permettant ainsi plus d'autonomie et moins de contraintes. Dans ce cas, le nombre d'adhérents extérieurs n'est plus limité, le subventionnement multiple devient possible ce qui facilite la recherche d'équilibre budgétaire.

Le CA restera attentif aux difficultés rencontrées par cette section afin qu'elle puisse répondre aux attentes des bénéficiaires tout en maîtrisant son budget de fonctionnement.

Ecole de Musique de Blois et de St Laurent :

Un rapprochement des 2 sections est en cours, il permettra de trouver une nouvelle dynamique, l'utilisation d'une structure dédiée et équipée à la musique est prévue. Elle propose des forfaits d'un nombre d'heures d'utilisation pour lesquels la CMCAS participera. Une fiche budgétaire sera présentée pour le prochain CA.

Prise en charge d'une participation CMCAS pour les stages sportifs et équestres

La CMCAS attribue actuellement cette aide pour les activités sportives et équestres, celle-ci ne prend en compte les stages effectués pendant les vacances scolaires, nous avons donc décidé son élargissement pour qu'ils soient intégrés aux critères d'attribution.

Point de l'hébergement des migrants au centre des Fontenils.

53 migrants originaires en majorité du SOUDAN sont actuellement hébergés pour l'hiver. Leur séjour prendra fin le 8 mars 2017. Les dons collectés ont été remis aux migrants qui remercient les donateurs de la CMCAS.

Leur séjour se déroule sans difficulté majeure. Les relations avec l'ensemble des personnes chargées de les accompagner sont très bonnes.

Dématérialisation du journal de la CMCAS :

Les retours de questionnaires se terminent. Moins de 1000 bénéficiaires ont demandé le maintien de l'envoi du journal de la CMCAS « papier », la CMCAS va ainsi réduire de près de 90 % le nombre de journaux imprimés et permettre une réduction significative du coût d'édition.

Vente d'un camion aménagé appelé « Activibus »

Pour rappel, ce véhicule acheté par la CMCAS en 2005 a finalement peu servi. Il reste à l'abandon sur un parking. Depuis près de 3 ans le Conseil d'Administration avait décidé de sa mise en vente, mais jamais rien n'a vraiment été fait.

Une proposition d'achat a été faite au Président à un prix reflétant le marché.

La délégation CGT l'accuse de profiter ou de faire profiter ses amis de la vente fixée à 5000 euros. Ces accusations sont inacceptables. Elles cherchent uniquement à remettre en cause l'intégrité du président. Ce type de comportement est inadmissible.

Une fois de plus la délégation CGT, par la voix de cet administrateur porte des jugements sur des sujets qu'il ne connaît pas ou qu'il n'a pas pris le temps d'étudier.

Conseil d'administration du 16 janvier 2017

Situation de blocage ! Plus de président à la CMCAS Tours Blois!

L'état d'esprit vécu sur cette année de présidence CFDT a trop laissé de traces. Nous avons œuvré, tout au long de l'année, pour la satisfaction de nos bénéficiaires des activités sociales de la CMCAS TB.

Devant le dénigrement, les attaques incessantes voire personnelles et la suspicion, il est impossible pour les administrateurs CFDT de continuer dans ces conditions et de présenter un candidat au poste de président pour l'année 2017.

La perle du jour

Le chef de file de la délégation CGT ose nous dire : « Vous avez géré pendant un an et vous l'avez très bien fait »

Merci pour cette reconnaissance tardive !

Conseil d'administration extraordinaire du 27 janvier 2017

Le pouvoir est repris à la CMCAS Tours Blois!

Election des membres du bureau de la CMCAS :

PRESIDENT DE LA CMCAS Tours Blois :
Christian ROBICHON (CGT)

La CMCAS va maintenant continuer à être gérée dans l'intérêt de l'ensemble des bénéficiaires dans un climat que nous espérons constructif et respectueux pour l'année 2017.

Le prochain bureau du 9 février 2017 traitera des sujets en attente depuis le 16 janvier.

Nos remerciements vont à Jean Michel GERARD (CFDT) pour son année de travail dévoué à la CMCAS et à l'ensemble des bénéficiaires.

Vos administrateurs CFDT :

B QUIGNON, L PERDRIAT, JM GERARD, Y BAUCHE, L JOURDIN, JM LEFOULON
Pour recevoir notre information périodique, faites-nous parvenir votre adresse Mail à : equi-pecfdtcmcastb@gmail.com



Syndicat CENTRE VAL DE LOIRE
Section CNEPE

Déclaration en CE CNEPE le 27 janvier 2017

Monsieur Le Président du CE, bonjour !

Vous l'aurez déjà compris, la CFDT a le plaisir de saisir cette opportunité de pouvoir dialoguer au Comité d'Etablissement. Lors de la précédente Présidence, et plus particulièrement la dernière année, il a été parfois difficile de tenir l'instance à la bonne date et jusqu'au bout, en présence du Président. Les élus CFDT arrivent à se rendre disponible et peuvent comprendre les difficultés d'agenda, mais les dates étant calées annuellement, nous espérons que les travaux du CE bénéficieront d'un emploi du temps moins mouvementé.

Tout d'abord, bienvenue au CNEPE, une unité forte de près de 1100 salariés. Pour la CFDT, ce sont les femmes et les hommes qui font la richesse du CNEPE. Et pour la CFDT, la réussite des projets du CNEPE passe par l'engagement de l'ensemble des salariés ; sur la durée cet engagement de **tous** les salariés ne pourra être envisagé que sous couvert de leur épanouissement. Parmi ces salariés il y a une majorité de cadres bien sûr, mais aussi ...

... mais aussi des agents d'exécution bien que le dernier accord social à la DIN permettant l'embauche de ces profils n'a été que trop peu suivi d'effet. Quelles perspectives pour ces personnes ?

... mais aussi des agents de maîtrise, au siège ou sur équipes communes. Dans ces collèges, le métier dit "tertiaire" fait l'objet d'une réorganisation qui questionne quant à leur avenir. Et que dire des agents de maîtrise au siège ayant des fonctions techniques et ayant largement l'impression de voir leurs compétences sous-utilisées ? Certains même parlent de « presse bouton » ... et pourtant ces salariés de tous les métiers auraient tellement plus à apporter, et d'actions innovantes à proposer.

Il n'est nullement dans l'intention de la CFDT d'opposer ces catégories socioprofessionnelles, mais il faut savoir distinguer la place et la part de chacun pour obtenir le meilleur. C'est la synergie de tous ces profils qui permettra à l'unité de s'améliorer encore et d'être présente pour les enjeux à venir.

Coté technique, agents de maîtrise comme ingénieurs ont fait le choix d'EDF pour les enjeux, pour les défis à relever, pour le domaine technique. Que dit MyEdf 2016 ? Contrairement aux journalistes nous n'avons encore pas encore eu accès aux restitutions et comptons sur vous pour jouer la transparence et limiter le « politiquement correct ». Concernant le CNEPE, le ressenti de la CFDT, s'il est un peu à l'image de ce qu'on a pu lire dans la presse, ne relève pas du pessimisme, mais pointe des enjeux à traiter. Forte implication, perte de sens, pas ou plus de technique (avec des pistes à voir du côté du 3F), plus de reconnaissance financière (SNB en berne, AIC guère mieux, rumeurs de PVA et RPC en baisse), mobilités grippées (et souvent sous couvert d'un remplaçant formé et en capacité de reprendre les affaires sans recouvrement) ...

Ce contexte dressé, la CFDT continue d'affirmer que le risque des RPS reste le facteur de risque le plus

élevé au CNEPE. Suspicion de Burn-out qui ne disent pas leur noms, de bore-out également, et aujourd'hui peut-être de brown-out (sentiment d'accomplir des tâches inutiles voire absurdes). Nous rappelons qu'en 2016, lors de la présentation de la médecine du travail du siège en 2016, certains chiffres sur le premier semestre excédaient les résultats annuels de 2015. Nous saluons à ce titre le travail des élus en CHSCT qui ont obtenu que ces indicateurs précieux soient maintenus dans le DUER.

La CFDT note également que la Direction lance cette année des travaux sur la prévention des RPS ; les élus des différentes IRP, répondront présent sur ce sujet, comme sur les autres, tels que la GPEC et les parcours pro.

Voilà les principaux points sur le plan humain. Voyons maintenant du côté de l'organisation.

Vous l'avez-vous-même mentionné en présentant les Ambitions pour 2017, M. le Président, nous sommes dans une épopée, une aventure collective. Le cadre est celui d'une grande transformation de la DIPNN, mais l'aventure qui se joue devant nos yeux, si elle se veut collective, semble bel et bien orchestrée d'en haut. Le thème de la culture du résultat, comme celui de l'ingénierie des systèmes ou des « contrats invisibles », a été introduit dans le cadre de l'opération Shake&Shape.

Ceci n'est qu'un exemple ; de manière générale, le contexte industriel amène nécessairement la CFDT à questionner et/ou à proposer des axes d'amélioration sur le plan social ou organisationnel (en CE mais pas que ...) mais malheureusement, souvent les dossiers sont déjà bien avancés et la réponse est souvent la même : "Ce n'est pas à notre niveau", "on n'a pas la main" ...

En parallèle, le CNEPE qui ne devait pas être touché fin 2016 se voit transformé en Direction de l'Ingénierie de L'Ilot Conventionnel dans les planches présentées en CCE. Transformation de surface ou plus profonde,

Ce qui peut poser plusieurs questions :

La réorganisation de la DIPNN sera-t-elle propice à ouvrir des champs de négociations sociales et à améliorer l'écoute des agents ?

Cette évolution du CNEPE, concomitante à des expérimentations de regroupement des assistantes de services en pôles, ou à la séparation du Département Appuis Conseils, doit-elle être vue comme un signal faible précurseur de changements à venir au Siège ?

Quelles sont les marges de manœuvre en termes de dialogue social pour franchir cette arrête étroite que traverse actuellement le CNEPE ?

Egalement, à propos des contrats invisibles, il nous semblerait intéressant de connaître combien a coûté le dispositif et le résultat escompté. Et à ce propos, sur ce dernier point nous avons eu des remontées significatives de questionnements sur la capacité de la démarche à déboucher sur une transformation adaptée à l'expression des collectifs.

Merci enfin pour vos vœux, nous vous adressons les nôtres en retour. Nous avons bien retenu la date du 14 juin 2017, qui nous semble importante, car porteuse d'une dynamique de solidarité en regroupant physiquement tous les agents, siège et EC, car tous participent et participeront aux réussites du CNEPE.

En conclusion, sachez, Monsieur le Président, que la CFDT est favorable au dialogue, et que vous trouverez toujours un interlocuteur CFDT pour échanger de manière constructive. Car aux yeux des élus CFDT, la réussite des projets passera par un dialogue social sincère et par l'accomplissement des salariés dans leurs métiers.

Merci de votre attention M. le Président.